



ASSEMBLE GENERALE JEUDI 23 MARS 2017

Présentation du rapport moral par la Présidente : Véronique Lemarchand

Notre dernière AG date du 13 décembre 2015

Notre association il y a maintenant plus de 4 ans. Son objet est, je vous le rappelle, de promouvoir la pratique du chant choral à Biot et dans sa région et pour ce faire, organiser et participer à diverses manifestations culturelles.

Notre association a été créée sur la base de 3 choix majeurs :

- La polyphonie
- Un répertoire mixte
- Un chef de chœur professionnel

Notre répertoire : il est mixte, c'est-à-dire : classique / contemporain et chansons (traditionnelles, musique du monde..).

Concernant le contemporain qui est le moins bien représenté, (nous l'avons abordé cette année avec le cantique des saints de petite Bretagne), je vous rappelle que l'an dernier, il avait été proposé de soutenir de jeunes compositeurs par la commande d'une oeuvre originale. Il faudrait que nous avancions sur ce sujet... Nous en reparlerons éventuellement.

Notre chef de chœur : Nous avons fait appel à une professionnelle que nous avons choisie après audition pour aborder la technique de la polyphonie et pouvoir progresser dans cette voie.

Eva-Marie SIMON est notre chef de chœur depuis nos débuts. Elle remplit parfaitement sa mission et adapte le répertoire à nos capacités et a totalement fait sien l'objet de notre association : la promotion du chant choral par l'organisation d'échanges et d'événements.

Elle tient compte aussi de **nos aspirations** New York-New York et le chœur des esclaves de Verdi par exemple faisaient partie de la liste des propositions que nous lui avons faites il y a deux saisons.

Répétitions : Nous nous sommes adaptés aux obligations qui s'imposaient à Eve pour pouvoir continuer à travailler avec elle. Nous avons donc changé le jour de répétition depuis le début de saison passant du lundi au jeudi de 19h00 à 21h00. Le premier cours d'essai est gratuit.

Lieu : Apres les travaux de réparation liés à la Catastrophe naturelle d'octobre 2015, nous avons retrouvé la salle Gilardi début avril 2016. Nous y répétons sauf exception (conférences..) dans ce cas la mairie met à notre disposition en général salle des associations.

Nous avons **un site internet** <http://www.biotenchantant.fr/> où sont mises en ligne les partitions dans l'espace membre. Nous disposons d'une adresse mail: biotenchantant@gmail.com

Rétrospective de la saison écoulée 2015/2016

1- La fête des associations : septembre 2015 et 2016 :

Nous y avons tenu un stand mais nous n'avons pas chanté Eve n'étant pas disponible.

2- Forum des chœurs : octobre 2015 et 2016 – organisé par l'association « Si le chœur vous en dit » menée par Olivier Oger-Laribé - Salle Paul Gilardi
Le forum existe depuis 2014.

La manifestation du 10 octobre 2015 a été annulée en raison des inondations du 3 octobre. Nous avons travaillé 3 œuvres : une en commun, une pour les femmes seules, une pour les messieurs.

La manifestation de 2016 a regroupé 3 chorales, chacune sur son propre répertoire et un chant en commun d'Aron Copland dirigé par la chef de chœur d'une des chorales invitées.

Jean-Baptiste Nirascou nous a accompagnés à cette occasion comme depuis nos débuts.

Notre participation aux des premiers forums a été une expérience intéressante.

2- Les concerts de juin 2016

Nous avons participé le 3 juin à la fête des lavoirs

Et le 19 juin à l'église, nous avons donné un très beau concert (répertoire varié des saints ermites de petites bretagne à la Samba en passant par Verdi, hello Dolly et Offenbach)

Il a été suivi d'un Goûter à la salle des associations.

3- **La fête de la Musique le 21 juin**, est sortie de notre programme, Eve n'étant plus disponible ce jour là.

4- **La maison de retraite des Restanques** : nous avons chanté en juin en préparation de notre concert et en septembre.

5- « **Biot s'honore** », nous avons répondu positivement, comme l'ont fait Jean Baptiste et les artistes biotois, à l'association qui souhaitait un an après les

inondations de 2015 apporter du réconfort aux sinistrés. Nous avons chanté au jardin Frédéric Mistral.

Les projets en cours

- 6- Après, les très nombreuses manifestations de la saison passée, Eve nous a proposé de nous recentrer sur un projet amiteux qu'elle partage avec le chef de l'harmonie de Roquebrune Cap Martin. Ce sera le concert du 3 juin 2017.

Le regroupement d'une harmonie et d'un chœur tous deux amateurs est plutôt rare et très stimulant.

Il aura lieu à la salle Gilardi à 20h30. Quant à nous, nous répéterons dès 15h30 avec pause buffet. Tout le monde est invité à apporter quelque chose. (À organiser)

Concert retour : S'agissant d'un échange, nous irons à notre tour chanter le même programme le **samedi 24 juin à Roquebrune Cap Martin**.

Déplacement : la question de la pertinence de location d'un **bus** s'est posée. l'avantage était de regrouper tout le monde dans une même unité de lieu et de temps mais son coût est à mettre en parallèle avec celui du covoiturage.

Décision : La question fera l'objet d'un sondage dans les prochaines semaines

La possibilité d'un repas ou pot de l'amitié après concerts reste à vérifier.

Pour la saison prochaine 2017/2018, Eve nous fera des propositions à la rentrée de septembre.

Effectifs et tarifs

Les effectifs : L'année dernière nous avons débuté avec 41 membres. Nous avons depuis connu des départs et des arrivées. Nous comptons 35 membres cette année

Effets sur les cotisations :

La première année 2012/2013, la cotisation d'entrée à l'association était de 15 € ; la seconde année **10 €**.

Elle n'a pas bougé depuis la saison 2013/2014 :

Vote de l'assemblée : pour la reconduction à 10 €.

Concernant le tarif des cours :

Nous avons baissé les tarifs des cours en 2015 en raison de l'augmentation du nombre de nos membres. Ce qui nous a permis d'augmenter le **nombre des répétitions et augmenter Eve de 2 € de l'heure (4€ par répétition soit 74€ la répétition de 2 heures)**.

Ainsi les tarifs des cotisations ont évolué de la façon suivante :

2012 / 2013 : 20 membres : Tarifs annuels 134 € soit 3 fois 45 €
2013/ 2014 : 35 membres : tarifs annuels 115 € 3 fois 38 €
2014/ 2015 : 40 membres : idem
2015/2016 : 40 membres : idem
2016/2017 : 35 membres :

Il est proposé de maintenir le montant des tarifs des cours cette année : **114 € ou 3 x 38 €**

Vote de l'assemblée : pour le maintien des tarifs à 114€

Rappel : La cotisation de 10€ est payée avec le premier versement.

Déplacements d'Eve :

L'an dernier, Eve a déménagé dans le Var, ce qui augmente ses frais de façon non négligeable.

Proposition : Une participation forfaitaire de déplacement **de 25 € par mois**, hors mois de vacances scolaires d'été.

Vote de l'assemblée : favorable

Tenues de concert : Nous avons débuté avec une fleur puis une écharpe pour les femmes et d'une pochette pour les hommes. En définitive, nous adaptons la tenue aux différentes occasions.

Le renouvellement du CA aura lieu l'an prochain.

Marie-Noelle s'était jointe à nous l'an dernier mais s'est retirée.

Débat et vote sur le rapport : Le rapport moral est voté à l'unanimité

Propositions en assemblée :

- Afin de recruter de nouveaux membres
- Renouer avec des concerts de chants de Noël et faire de la publicité (Marie Noëlle)
- Réaliser une ou deux fois par an des master classes sur un week-end se terminant sur un concert (Valérie)

Présentation du rapport financier par la Trésorière : Michèle Lucas

Débat et vote : Le rapport financier est voté à l'unanimité